MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique
DLP 29-8-85036414
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE
EDITION GRANDES CULTURES
ABONNEMENT ANNUEL : 90 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A.
(7) 8954948
Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

04 Avril 1985 N° de série continue 50 Bulletin n° 3

SOMMAIRE :

- charançon de la tige du colza
- souches de piétin verse résistantes aux benzimidazoles

COLZA

CHARANCON DE LA TIGE

La reprise du vol qui s'est amorcée à partir du 23 Mars, s'est poursuivie tout au long de la semaine dernière et s'est étendue à la Savoie et à la Haute-Savoie. Avec le beau temps des captures importantes ont été observées ces derniers jours.

La protection des cultures doit donc être maintenant assurée sur l'ensemble de notre région.

CÉRÉALES

Nous vous faisons parvenir avec ce bulletin une note faisant le point sur les problèmes posés par l'apparition de souches de piétin verse, résistantes aux benzimidazoles (encore appelés BMC : benomyl, carbendazime, thiophanate-méthyl).

Nous vous communiquons cette synthèse à titre d'information puisque dans notre région ces difficultés ne sont pas encore apparues. Ceci est dû au fait que :

- les traitements fongicides ne se sont développés que récemment dans notre région.
- parmi les maladies du pied, le piétin verse est beaucoup moins fréquent que le rhizoctone contre lequel nous n'avons encore malheureusement aucun moyen de lutte.

Une certaine prudence est donc tout de même nécessaire dans l'emploi de fongicides contenant des benzimidazoles et l'alternance avec d'autres spécialités commerciales ne contenant pas ces matières actives est conseillée.

P 110

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gerant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 1640 AD